

L'émission d'un timbre, l'an dernier, à l'effigie de sir Casimir Czowski, éminent Canadien d'origine polonaise, ingénieur, militaire et éducateur de marque, devrait être suivie de bien d'autres du même genre. Il faudrait faire connaître les multiples cultures du Canada dans le monde entier par l'entremise des Affaires extérieures. Les ambassades, consulats et délégations devraient exposer les réalisations, sur le plan culturel, de certains groupes importants du troisième élément du Canada. Je crois que le prestige du Canada dans le monde serait bien rehaussé, si un Indien du Canada, formé dans une de nos universités, devenait membre d'une mission diplomatique. Il faudrait promouvoir les échanges culturels entre les différents groupes. Ce ne sont que quelques propositions.

L'avenir et la grandeur du Canada tiendront moins à l'exploitation de ses ressources naturelles qu'à celle de ses ressources humaines; nous possédons en grand nombre les unes et les autres. Si nous réussissons, et nous sommes en bonne voie, à réaliser l'unité dans la diversité, grâce au régime confédératif et aux compromis, nous donnerons l'exemple aux autres pays du monde qui ont des problèmes de culture et de population semblables aux nôtres. Ce sera l'apport du Canada au monde. J'oserai aller plus loin. Au Canada, nous avons le monde en miniature. On pourrait réaliser la paix et l'ordre dans le monde si l'on appliquait honnêtement les principes d'unité dans la diversité permanente, le compromis fraternel et la reconnaissance de la liberté et de la dignité des êtres et des nations.

Donc, à la veille de la célébration du centenaire de la Confédération, honorons la mémoire et les actes des auteurs de notre nation. La tablette de bronze qui se trouve dans la salle de la Confédération de l'Assemblée législative de l'Île du Prince-Édouard, à Charlottetown, évalue d'une façon très remarquable la tâche immortelle qu'ils ont accomplie il y a un siècle, par les mots suivants:

Providence being their guide  
They builded better than they knew

De nos jours où notre pays subit toutes sortes de pressions et de tensions, où l'on se met à douter et à craindre à propos de l'avenir du Canada, raffermissons l'esprit national en ravivant dans notre comportement les principes de la déclaration canadienne des droits. N'oublions jamais la formule annexée au bill, que le premier ministre, M. John G. Diefenbaker, a lue à la Chambre des communes le 1<sup>er</sup> juillet 1960:

Je suis Canadien, un Canadien libre,  
libre de m'exprimer sans crainte, libre  
de servir Dieu comme je l'entends, libre

d'appuyer les idées qui me semblent justes, libre de m'opposer à ce qui me semble injuste, libre de choisir les dirigeants de mon pays. Ce patrimoine de liberté, je m'engage à le sauvegarder pour moi-même et pour toute l'humanité.

Nous sommes essentiellement un pays chrétien et démocratique. Par conséquent, n'oublions pas que tous les hommes sont nés à l'image de Dieu. Croyant en la paternité de Dieu, nous croyons également à la fraternité des hommes et à la fraternité des peuples et des nations. Notre foi en la liberté, l'égalité, la justice, la coopération, la vérité et l'amour, comme antidote à la tyrannie, à la haine, à la peur, au fanatisme, aux préjugés et à la discrimination, a été la force qui a créé et maintenu l'unité chrétienne; qui a assuré la paix, le progrès, la prospérité et le bonheur des citoyens canadiens. Cette foi a édifié le Canada grand et dynamique que nous connaissons. En conservant notre compréhension mutuelle et notre bonne volonté, et en adhérant à ces principes élevés, nous édifierons un pays plus grand encore et plus dynamique. Considérons l'avenir du Canada avec la foi de nos pères fondateurs, de nos pionniers de différentes origines et de nos grands chefs.

**L'honorable Edgar Fournier:** Honorables sénateurs, après avoir écouté le magnifique discours que le sénateur Yuzyk vient de prononcer, en trois langues différentes, j'hésite à me faire entendre dans un français hésitant et un mauvais anglais. Je crois qu'un autre sénateur doit prendre la parole après moi ce soir. Je me dispenserai donc des remarques initiales qu'il est d'usage de faire, mais je tiens à signaler que je fais miennes toutes les bonnes paroles qui ont été adressées à Votre Honneur et celles qui ont été prononcées au sujet du sénateur White, du sénateur Connolly (Ottawa-Ouest), du sénateur Macdonald (Brantford), du sénateur Brooks, et de tous les autres sénateurs dont il a été question.

Cependant, j'aimerais dire quelques mots pour féliciter et accueillir les nouveaux sénateurs, surtout celui du Nouveau-Brunswick (l'honorable M. Rattenbury). Je suis certain qu'ils trouveront ici la même amitié, la même estime et la même compréhension qui m'ont été accordées quand je suis arrivé au Sénat il y a deux ans.

Je félicite les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, les sénateurs Cook et Denis, des discours qu'ils ont prononcés. Ils se sont acquittés de leur tâche avec beaucoup de dignité. Il faudrait féliciter de façon spéciale le sénateur Cook qui a prononcé le serment d'office quelques minutes seulement avant de prendre la parole. Nous avons tous